axance.com
Société Anonyme
Au capital de 250 000 Francs
Siège social : 5, rue Regnault 93500 PANTIN.
RCS BOBIGNY B 429 528 698

4239



INPI

22 MARS 2001

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 24 FEVRIER 2000

L'an deux mille,

Le vingt quatre février à 18 heures

Au siège social,

Les administrateurs se sont réunis en conseil, au siège de la société.

Sont présents :

- Monsieur Frédéric GAILLARD,
- Monsieur Marc BADRAN,
- Monsieur Philippe CRINELLA MORICI,

Le Conseil réunissant ainsi la présence effective de la totalité des administrateurs en fonction, peut valablement délibérer.

Monsieur Frédéric GAILLARD préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration

Monsieur Marc BADRAN est désigné comme secrétaire.

Le président rappelle que les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

- Nomination d'un directeur général ;

FG

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Le Président fait connaître au conseil qu'il lui paraît souhaitable qu'un directeur général lui soit adjoint pour l'assister dans ses fonctions, et il propose au conseil de nommer à ce poste Monsieur Marc BADRAN.

Accédant à cette demande, le conseil nomme :

Monsieur Marc BADRAN
Demeurant 27, rue Danton 93310 LE PRE SAINT-GERVAIS

Directeur général de la société pour une durée égale à celle des fonctions du président.

Monsieur Marc BADRAN déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires.

Sur la proposition du Président, le conseil d'administration délègue à Monsieur Marc BADRAN les pouvoirs, qu'il exercera concurremment avec le président et dans les mêmes limites que celui-ci.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 15.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal signé de tous les administrateurs présents.

Monsieur Frédéric GAILLARD

certifié conforme à l'original

Monsieur Marc BADRAN

Monsieur Philippe CRINELLA MORICI